

L'architecte tessinois Mario Botta : nul n'est prophète en son pays...

Autor(en): **Zanetti, Gerardo**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **15 (1988)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'architecte tessinois Mario Botta

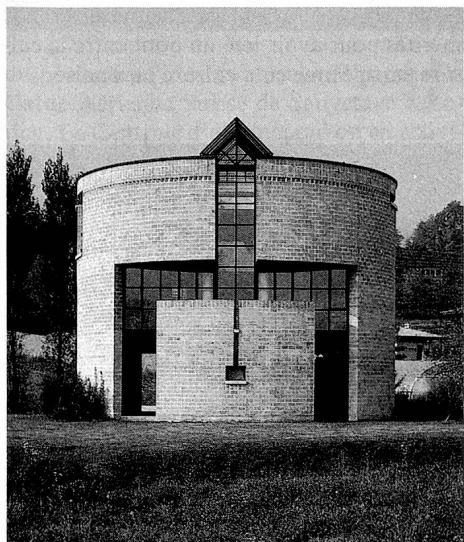
Nul n'est prophète en son pays...

Il existe plus de 1200 publications consacrées à l'architecte tessinois Mario Botta, âgé de 44 ans. Elles vont de l'ouvrage d'architecture au gros volume illustré en passant par les numéros spéciaux de revues, sans compter les milliers d'articles de presse. Dans les facultés d'architecture du Japon et des Etats-Unis, par exemple, aucun autre architecte européen ne fait l'objet d'autant d'études et de discussions. Depuis que le Museum of Modern Art de New York a organisé, à la fin de 1987, une exposition montrant l'ensemble de l'œuvre de Botta, l'architecte tessinois pourrait passer le reste de sa vie à faire des conférences dans le monde entier.

Mais Mario Botta ne veut pas se contenter d'exposer sa pensée, ses projets et ses réalisations; ce qu'il veut, c'est continuer à bâtir. Il a récemment déclaré: «Pour pouvoir réaliser toutes les idées que j'ai dans la tête, il faudrait que je vive 200 ans au moins».

Contre l'absence d'imagination

Cependant, si l'on met en regard d'une part le tapage publicitaire et la débauche d'écrits consacrés à Botta et d'autre part les bâtiments qu'il a effectivement construits, ceux-ci sont bien jolis, c'est entendu, mais ils font un peu figure d'objets isolés, disséminés ici



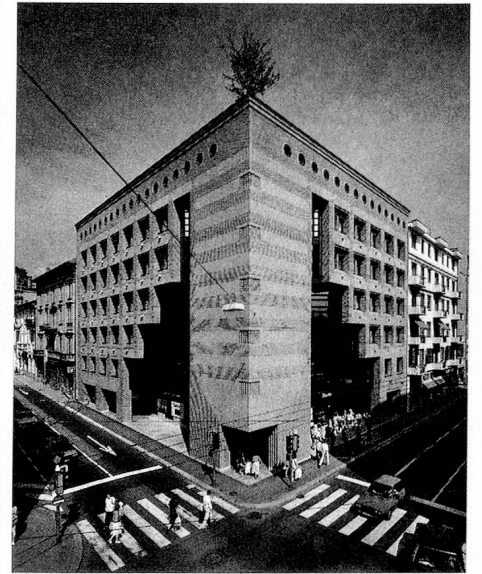
La villa de Stabio, célèbre dans le monde entier. (Photo: L. Bianda)

et là. Il faut en rechercher la raison essentiellement dans le fait que Botta – comme quelques autres architectes tessinois (Snozzi, Galfetti, Carloni, Gianola et d'autres encore) – établit depuis plus de vingt ans des projets qui vont à l'encontre des tendances actuelles et qui sont très différents de ces bâtiments «standard» que l'on construit depuis une cinquantaine d'années dans toute la Suisse, Tessin compris.

On a parfois tenté de trouver pour les œuvres de ces architectes tessinois d'un dénominateur commun, sous le nom de «nouvelle architecture tessinoise»; mais on s'est vite rendu compte que cela ne rimait à rien, car ils n'ont rien de commun qui permettrait de définir un «style» donné ou une «école d'architecture» spécifique. En fin de compte, la seule chose qui les réunit, c'est leur volonté de lutter contre une absence d'imagination désolante et de ne pas suivre, en matière d'architecture, la voie de la moindre résistance. Au cours des trois décennies passées, ils ont participé, parfois seuls, parfois ensemble, à d'innombrables mises au concours de projets (par exemple, pour l'Ecole polytechnique de Lausanne et la gare principale de Zurich); leurs projets ont été éliminés sans tambour ni trompette, parfois parce qu'ils n'avaient pas hésité à déclarer que le cahier des charges du projet était mauvais et avaient soumis un projet qui s'en écartait.

Aucune altération des faits

Même Mario Botta, qui est, parmi ces architectes tessinois, «l'enfant prodige» célèbre dans le monde entier, a souvent élaboré des projets qui ont fini dans la corbeille à papier. Tout récemment, son projet de transformation de la Banque Cantonale du Tessin à Bellinzona a été écarté, sans doute pour ne pas faire mentir le dicton selon lequel «nul n'est prophète en son pays». Certes, Botta a parfaitement respecté la condition imposée, à savoir celle de maintenir la façade ancienne côté Piazza Collegiata, mais il l'a fait d'une manière très personnelle. Au lieu de prévoir une rénovation douce («du vin nouveau dans une vieille outre»), il n'a conservé que la façade, telle une enveloppe percée de fenêtres et a placé au beau milieu



Le bâtiment «Ransila I» à Lugano, où se trouve notamment l'Union de Banques Suisses. (Photo: A. Flammer)

du bâtiment évidé une construction entièrement nouvelle de forme circulaire. Il a voulu par là faire comprendre aux gens qu'il est contraire au bon sens de vouloir conserver des façades uniquement pour l'apparence et pour des raisons esthétiques lorsque l'activité qui se déroule derrière ces façades n'a plus rien à voir avec le bâtiment original. En recourant à l'astuce de la façade à travers laquelle on aperçoit la nouvelle construction, il a voulu pour ainsi dire montrer à l'évidence que si l'ancien et le nouveau peuvent fort bien coexister, il ne faut cependant pas vouloir donner l'illusion de faits qui ne correspondent pas à la réalité.

L'intention de Botta a toujours été de construire *un endroit* et non *à un endroit*. Il est un ennemi déclaré d'une architecture adaptative, qu'il s'agisse d'une adaptation à l'environnement naturel ou à l'ordre (ou au désordre) existant. Pour réussir dans cette en-

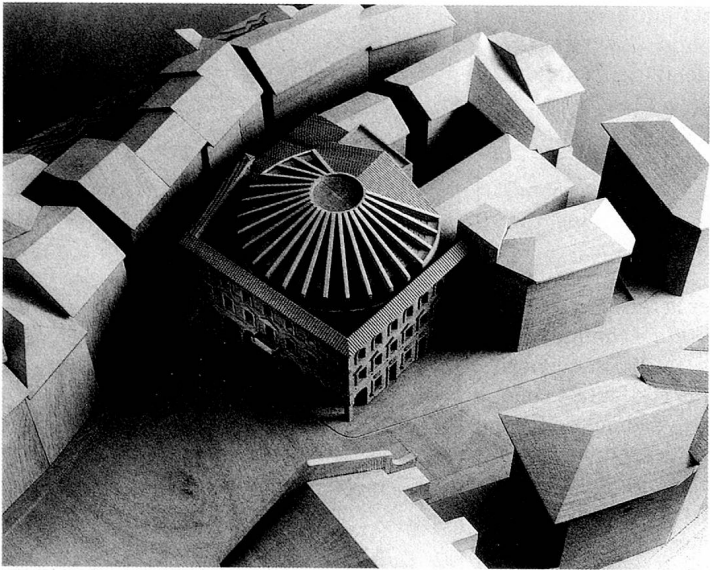
Conseils

en partages d'héritages
selon le droit suisse:
Inventaire, plan financier,
contrat de partage d'héritage,
procurations, impôts, droit
des sociétés

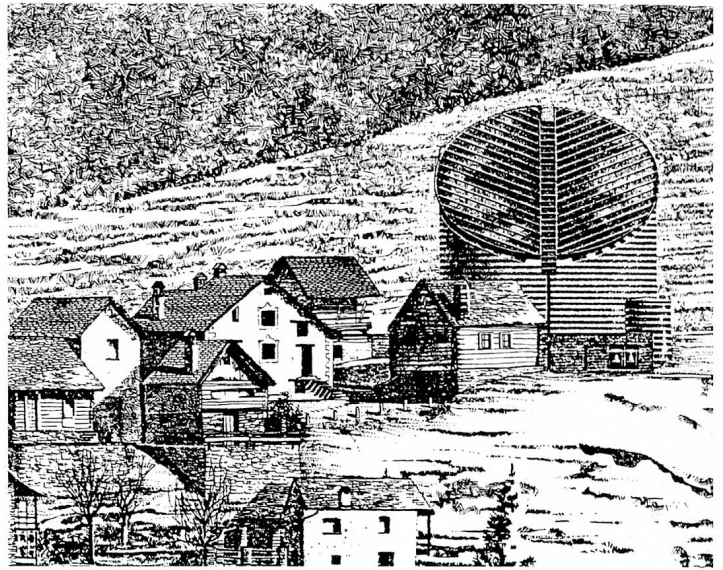


Treuhand Sven Müller

Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon ZH
Tél. 055/42 21 21



Le projet refusé de la Banque Cantonale à Bellinzzone.



Le projet contesté de Botta pour une église à Mogno, tout au fond du Val Maggia.

treprise, il est naturellement nécessaire que cette nouvelle architecture soit «forte» et mette des accents, tout comme dans des temps plus anciens les clochers qui dominaient le paysage constituaient des points de repère qui n'échappaient à personne. Botta a déclaré un jour: «Jusqu'à présent, une bonne architecture ne s'est encore jamais adaptée; elle a toujours opposé un contrepoint à un bien culturel existant». D'ailleurs, la «Casa Rotonda», l'une de ses œuvres les plus connues, se trouve à la périphérie de Stabio, au milieu d'un quartier aux constructions sans caractère, comme on en rencontre un peu partout.

Bagarre pour une église

Cette conception est poussée à l'extrême dans le projet d'une nouvelle église à Mo-

gno, un hameau situé dans le Val Lavizzara, éloigné de tout. En avril 1987, une avalanche a détruit la partie ancienne du hameau, avec l'église. L'architecte Botta a alors proposé d'établir gratuitement un projet de nouvelle église pour Mogno. Ce fut le grand enthousiasme, jusqu'au jour où l'on vit le projet. L'ellipse tronquée en biais, dont le toit forme ainsi un cercle, provoqua de violentes réactions. Les adversaires du projet – parmi eux de nombreux habitants de la vallée – sont immédiatement partis en guerre contre cette «vis géante», qui détruirait l'aspect de ce joli village des Alpes. Se sont associés à ces adversaires tous ceux qui, sans avoir aucune prévention contre l'architecture de Botta, craignent que Mogno devienne une sorte de lieu de pèlerinage architectural qui attirerait une masse de visiteurs (et de voitures) dans la partie supérieure de cette vallée étroite. Depuis lors, les esprits ne se sont pas calmés. Impossible de dire si cette église sera construite un jour. Car nul n'est prophète en son pays...

Gerardo Zanetti

Ars Helvetica

A la fin de 1987 ont paru les deux premiers volumes d'une extraordinaire série de livres d'art, «Ars Helvetica. Arts et culture visuels en Suisse», une vaste présentation de l'art suisse de ses débuts jusqu'à nos jours, en douze volumes et une table des matières. La fondation culturelle Pro Helvetia a lancé l'idée et soutenu l'édition de cet ouvrage fondamental – placé sous le patronage de l'ancien conseiller fédéral Egli –, considérant qu'il s'agit là d'un «cadeau d'anniver-

saire» pour les 700 ans de la Confédération. La forte subvention permet de mettre l'ouvrage en vente à un prix global raisonnable: 444.– francs suisses pour les volumes reliés en toile et 744.– francs suisses pour l'édition de luxe. On peut commander cet ouvrage au Secrétariat des Suisses de l'étranger.

Suisse du Japon honoré

Thomas Immoos, membre de la société missionnaire Bethléem d'Immensee, a reçu du canton de Schwyz le prix culturel 1988. Le lauréat, qui est né en 1918, s'est vu confier en 1962, après ses études de théologie et de philosophie, une chaire de littérature allemande et d'histoire du théâtre à l'université Sophia de Tokyo. Thomas Immoos, homme de sciences et écrivain, s'est acquis de grands mérites pour avoir jeté un pont entre la culture européenne et la culture japonaise.

Télégrammes

■ L'architecte *Bernard Tschumi*, qui est suisse d'origine, a été nommé directeur de la division d'architecture de l'université Columbia de New York.

■ Appenzell innove: un *bibliotrain* circule dans les deux demi-cantons. Ce wagon de chemin de fer transformé en bibliothèque populaire transporte plus de 2000 volumes et fait escale un demi-jour par semaine dans plusieurs communes.

■ *Sigfrid Steiner*, l'acteur suisse connu qui vivait en Allemagne, est décédé fin mars à Munich.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE LUCERNE 1938-1988 PROGRAMME DU CINQUANTENAIRE



Information, programmes, location:
Festival International de Musique
Case postale,
CH - 6002 Lucerne (Suisse)
telex 868233

17 août - 10 septembre 1988